

5.00 crédits	15.0 h + 15.0 h	Q1 et Q2
--------------	-----------------	----------

Enseignants	Thiran Yves ;Votron Vinciane ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : 1 L'étudiant devra avoir acquis les bases de "l'écriture publique ", c'est-à-dire d'une écriture destinée à communiquer avec le plus grand nombre. Il devra faire preuve de sa capacité à se positionner devant les diverses formes que peut prendre cette écriture, d'en intégrer les démarches mais aussi d'en apprécier les exigences avec un regard critique.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation est continue (il n'y a pas d'examen en session). Elle repose sur la production et la correction d'exercices pratiques (six travaux au total), réalisés tout au long du séminaire, en tenant compte d'une logique de progression dans la difficulté des travaux demandés. Une évaluation partielle et individuelle est accomplie en fin de chaque quadrimestre. La présence aux cours magistraux, aux travaux pratiques et aux séances complémentaires éventuelles est obligatoire. La participation aux séances sera prise en compte dans le calcul des notes, à concurrence de 10% de la note globale. Il sera aussi tenu compte dans l'évaluation de la progression personnelle de l'étudiant. Si un étudiant ne réalise pas dans les délais impartis au minimum deux tiers des travaux qui font l'objet d'une évaluation chaque quadrimestre, il sera déclaré absent. Il obtiendra alors la note "A" pour l'ensemble des activités liées à ce cours aussi bien à la session de janvier que de juin. La seconde session est organisée au mois d'août et consiste en la réalisation de l'ensemble des travaux proposés lors des quadrimestres d'enseignement, suivie d'une défense orale des travaux auprès des enseignants du cours. Les consignes de ces travaux seront postées sur Moodle après la proclamation de juin. Le bénéfice de la participation et de la progression aux séances n'intervient pas dans le calcul de la note de cette session. Deux cas de figures peuvent moduler les modalités de la seconde session : • Si l'étudiant a obtenu en juin une note inférieure à 10/20, il doit représenter les exercices des deux quadrimestres pour lesquels il est en échec. Si l'exercice de rédaction d'une brève (T1) en fait partie, il est réalisé sur table et précède la défense des travaux réalisés dans le cadre de la seconde session. • Si l'étudiant obtient la note "A" en juin, il doit réaliser l'intégralité des six travaux du séminaire. La brève (T1), sera réalisée sur table et précèdera la défense orale des autres travaux.
Méthodes d'enseignement	Le séminaire se divise en trois types de séance: des séances magistrales, des séances de travaux pratiques et des séances complémentaires éventuelles (ex: conférence). Les séances magistrales se déroulent en présentiel, et les documents de référence sont déposés sur Moodle. Les séances de travaux pratiques se déroulent selon la même modalité présentielle (les détails seront communiqués en début de quadrimestre).
Contenu	Le séminaire est organisé comme un atelier, sur la base d'exposés et de travaux pratiques. Les séances d'introduction reposent sur des exposés illustrés. Les mises en pratiques sont réalisées sur la base d'exercices en séance ou à travers des travaux de plus longue haleine, réalisés entre les séances, et donnant lieu à un suivi lors des séances de TP. S'inscrivant dans la continuité des cours LCOMU 1128 et 1226, le séminaire se base sur les acquis, concernant la même matière, enseignés en blocs 1 et 2 du programmes du bachelier en information et communication. Sur ces bases, supposées acquises, le séminaire développe l'initiation à des genres d'écritures communicationnelles particuliers et exerce les étudiants à leur pratique. A partir du modèle de l'écrit, le séminaire étend sa pratique à la production de documents multimédias sur les médias en ligne puis sur des supports audiovisuels.
Ressources en ligne	Moodle est la plateforme principale du cours, aussi bien pour la communication entre les enseignants et les étudiants que pour le dépôt des contenus.
Bibliographie	Les étudiants disposeront des présentations réalisées lors des séances et pourront se référer aux ouvrages de la bibliographie qui leur sera communiquée.

Autres infos	La note facultaire de référence balisant l'utilisation responsable des IA est d'application pour ce séminaire. Sans préjudice des dispositions de cette note, et sauf consigne contraire donnée au cours en lien avec un exercice spécifique, l'utilisation d'outils de génération automatique de contenu (texte, image, vidéo) est strictement prohibée et entraînera la cotation T (pour tricherie, équivalente à 0) pour le travail concerné.
Faculté ou entité en charge:	ESPO